



Ministère de l'Intérieur

Le 5 mars 2015

Communiqué de presse

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, appelle solennellement à l'apaisement et à la responsabilité de chacun face à la situation d'extrême tension sur le site de Sivens.

En effet, alors que le Conseil général doit se réunir en assemblée plénière demain, vendredi 6 mars, pour délibérer sur l'avenir du dossier d'aménagement hydraulique, les incidents se multiplient entre soutiens et opposants au projet. Il appartient aux élus, par une décision claire, de jeter demain les bases d'une issue positive à ce dossier, prenant en compte les besoins agricoles et les exigences de protection de l'environnement.

Depuis le début de cette semaine, le Ministère de l'Intérieur est de nouveau fortement mobilisé pour éviter les affrontements entre les différents protagonistes et faire respecter l'ordre public. Le Préfet s'attache à garder un contact permanent avec l'ensemble des parties et à rechercher l'apaisement. Sous sa direction, la gendarmerie nationale a positionné, en différents points d'accès au site, les forces mobiles nécessaires pour prévenir les heurts qui ont pu jusqu'alors être contenus.

La France garde en mémoire les conséquences dramatiques des manifestations du mois d'octobre 2014, qui avaient conduit au décès tragique de Rémi Fraisse. Rien ne saurait justifier de nouveaux déferlements de violence susceptibles de conduire à de nouveaux drames.

Il appartient à l'Etat de garantir l'exécution des décisions de justice. Notre République est un État de droit : le Ministre de l'Intérieur réaffirme sa détermination à le faire respecter avec la plus grande fermeté et à combattre toutes les exactions et toutes les violences.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53